

*Article 43 du Règlement*

Étant donné la controverse suscitée à Winnipeg par le fait que trois jeunes filles ont été récemment suspendues de leurs équipes de hockey respectives et que des menaces de suspension ont été subséquemment adressées à leurs entraîneurs pour les avoir fait jouer quand même, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que la Chambre encourage l'Association canadienne de hockey amateur à se montrer plus souple et, à permettre, en toute justice, à des jeunes filles comme Heather Kramble, du club communautaire «Les Pirates» de Transcona, de terminer la saison au sein de l'équipe, afin que ce problème puisse être réglé en dehors du calendrier d'activités et non pas au plus fort de la saison, ce qui causerait du tort aux jeunes filles ainsi qu'à leurs équipes.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Une voix:** Qui a dit non?

**M. Paproski:** C'est Regan qui a dit non.

**M. Collenette:** Les conservateurs ont dit non.

**Des voix:** Oh, oh!

● (1410)

**Mme le Président:** Des «non» ont été prononcés et c'est à moi d'en prendre note.

**Une voix:** Qui a dit non?

**Mme le Président:** Je saurais gré aux députés de laisser la parole au député d'Athabasca (M. Shields).

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme le Président:** Il n'y a pas lieu de dire qui n'est pas d'accord; je suis la seule à le savoir.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**L'ÉNERGIE**

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE CONCLURE  
UNE ENTENTE AVEC CELUI DE L'ALBERTA—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Jack Shields (Athabasca):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire importante et urgente. Le président du Conseil économique du Canada, M. David Slater, a annoncé que même si la demande en énergie dans notre pays ne devait augmenter que modérément, il nous faudrait néanmoins cinq autres grands projets énergétiques en plus de Syncrude, Alsands et Cold Lake pour nous rendre autosuffisants en 1990. Cela étant, je propose avec l'appui du député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que la Chambre demande au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de faire preuve et je le cite textuellement «d'un certain esprit de souplesse et

de compromis» pour qu'une entente énergétique puisse intervenir rapidement avec l'Alberta et que puissent commencer sans plus tarder les travaux de mise en exploitation de plusieurs gisements importants de sables bitumineux.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime au sujet de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL**

LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX  
RECETTES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest):** Madame le Président, je prends la parole à propos d'une affaire urgente. M. Robert Blair, président de la société Nova, a déclaré cette semaine dans une allocution prononcée à Toronto, que le gouvernement fédéral avait droit à une part accrue des recettes pétrolières. Je propose donc, appuyé par le député de London-Middlesex (M. Bloomfield):

Que la Chambre prie M. Blair de répéter ses sages propos à des assemblées publiques en Alberta et dans un entretien privé avec le premier ministre albertain.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

**LES POSTES**

LES RETARDS DANS LA LIVRAISON—RECOURS À L'ARTICLE 43  
DU RÈGLEMENT

**M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord):** Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Les problèmes des postes canadiennes ont atteint des proportions si catastrophiques que le ministre des Postes de Guernesey, dans les îles anglo-normandes, a déclaré:

Le ministère des Postes britannique nous a toutefois informés que les services postaux canadiens n'étaient pas les plus efficaces du monde! Une réponse peut mettre au moins six mois à vous parvenir. La preuve en a d'ailleurs été faite.

C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Prince George-Peace River (M. Oberle):

Que le ministre des Postes fasse une déclaration à l'appel des motions pour expliquer pourquoi il a complètement abdiqué ses responsabilités à la tête de ce ministère qui joue un rôle si important en matière de communications; qu'il négocie en outre avec le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social afin que l'on envoie des chèques de pension postdatés deux semaines plus tôt pour que leurs destinataires n'aient pas à souffrir des retards dans la livraison du courrier.

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour présenter cette motion?